Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900450-20260429-CCAS2026042902-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

C.C.A.S. DE DIRINON

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil d'Administration

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril, à vingt heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'action sociale de la Commune de DIRINON, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Guillaume BODENEZ

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Délibération n° : CCAS2026042902
Date de convocation : 21/04/2026
Date d'affichage : 30/04/2026

Étaient présents à l'ouverture de la séance :
Stéphanie ABEGUILE, Guillaume BODENEZ, Brigitte BOUHIER, Bénédicte BRILLAULT, Bruno GAVARD, François GUIRIEC, Anaïs JOUAN, Laura KERDONCUFF-LANCHEZ, Christine KERMARREC, Sonia LAIZET, Ronan LE GUIADER, Jean MANACH, Marie-Françoise TANGUY.

Absents : Nicolas FLOCH, Petra PRÖNNICKE

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Brigitte BOUHIER

B-1-3-3 AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Monsieur Guillaume BODENEZ, Président, rappelle que le Compte Financier Unique du CCAS 2025, qui vient d'être adopté, présente les résultats suivants :

	Résultats 2024 affectés sur 2025 (Excédents)	Résultats de l'exercice 2025	Résultats à affecter sur 2026
Fonctionnement	9 142,73 €	- 3 644.01 €	5 498.72 €
Investissement	11 384.60 €	205.45 €	11 590.05 €

En conséquence, le Président propose d'affecter les résultats de la manière suivante :

- 5 498.72 € au compte 002 en recettes de fonctionnement du BP 2026.
- 11 590.05 € au compte 001 en recettes d'investissement du BP 2026.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS de Dirinon adopte la proposition d'affectation des résultats 2025 proposée par le Président.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Président,
Guillaume BODENEZ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIRINON